

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

6.00 crédits	60.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours envisage l'histoire du droit du Moyen Âge jusqu'au Temps Présent dans une perspective transdisciplinaire et comparative. En 2023-2024, le cours s'articulera autour de deux volets.</p> <p>Le premier volet du cours aborde essentiellement le développement du droit privé à travers une analyse historique de problématiques choisies. Après une leçon consacrée à la problématique de la codification comme outil de modernisation du droit, les sujets suivants seront abordés: les liens entre droit constitutionnel et droit privé, les tendances historiographiques comme révélatrices de questions d'identité, l'évolution du droit de la famille et du droit des successions comme miroir des changements de société, l'impact de la révolution française sur le développement du droit des biens et du droit des obligations, les controverses autour de l'autonomie de la volonté suite à l'industrialisation et la question ouvrière.</p> <p>Le second volet du cours offre un aperçu systématique de l'histoire externe du droit suivant les principales sources formelles (législation, jurisprudence, doctrine, et, pour l'ancien droit, coutume et droits savants), du Moyen Âge à l'époque contemporaine, dans une perspective comparative (Belgique, France, Allemagne, Angleterre). L'approche consiste à interpréter ces développements selon une grille d'histoire politique: en même temps, cette approche permet ainsi d'aborder quelques thèmes fondamentaux du droit public (par ex. la bonne gouvernance).</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'examen porte sur la totalité des enseignements magistraux et de textes sélectionnés.</p> <p>L'examen portant sur le premier volet comportera une question d'essai et une dizaine de questions de type VRAI/FAUX. Les étudiants seront invités à combiner leurs connaissances du cours ex cathedra avec leur lecture de textes choisis.</p> <p>L'examen portant sur le second volet se présente sous forme de questions ouvertes invitant les étudiant.e.s à la réflexion, par exemple par le biais de développements comparatifs dans les pays étudiés pendant le cours. Si possible, les étudiant.e.s seront également confronté.e.s à l'examen avec une source historique primaire, un texte qui n'a pas été traité explicitement dans le cours, à partir de questions qui interrogent leur sens critique et leur compréhension de la matière.</p> <p>L'examen est partiellement à livre ouvert, c.à.d. que le recueil de textes pour le premier volet du cours ainsi que le manuel de base utilisé par pour la seconde partie du cours peuvent c.q. doivent être utilisés pendant l'examen.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistral, lecture autonome de textes
Contenu	<p>Le cours envisage l'histoire du droit du Moyen Âge jusqu'au Temps Présent dans une perspective transdisciplinaire et comparative. En 2023-2024, le cours s'articulera autour de deux volets.</p> <p>Le premier volet du cours aborde essentiellement le développement du droit privé à travers une analyse historique de problématiques choisies. Après une leçon consacrée à la problématique de la codification comme outil de modernisation du droit, les sujets suivants seront abordés: les liens entre droit constitutionnel et droit privé, les tendances historiographiques comme révélatrices de questions d'identité, l'évolution du droit de la famille et du droit des successions comme miroir des changements de société, l'impact de la révolution française sur le développement du droit des biens et du droit des obligations, les controverses autour de l'autonomie de la volonté suite à l'industrialisation et la question ouvrière.</p> <p>Le second volet du cours offre un aperçu systématique de l'histoire externe du droit suivant les principales sources formelles (législation, jurisprudence, doctrine, et, pour l'ancien droit, coutume et droits savants), du Moyen Âge à l'époque contemporaine, dans une perspective comparative (Belgique, France, Allemagne, Angleterre). L'approche consiste à interpréter ces développements selon une grille d'histoire politique: en même temps, cette approche permet ainsi d'aborder quelques thèmes fondamentaux du droit public (par ex. la bonne gouvernance).</p>
Ressources en ligne	Voir Moodle.

Bibliographie	Celle-ci est contenue dans le manuel et elle complétée par les références affichées sur Moodle. Bibliographical references are provided in the textbook and in various documents posted on Moodle.
Faculté ou entité en charge:	BUDR